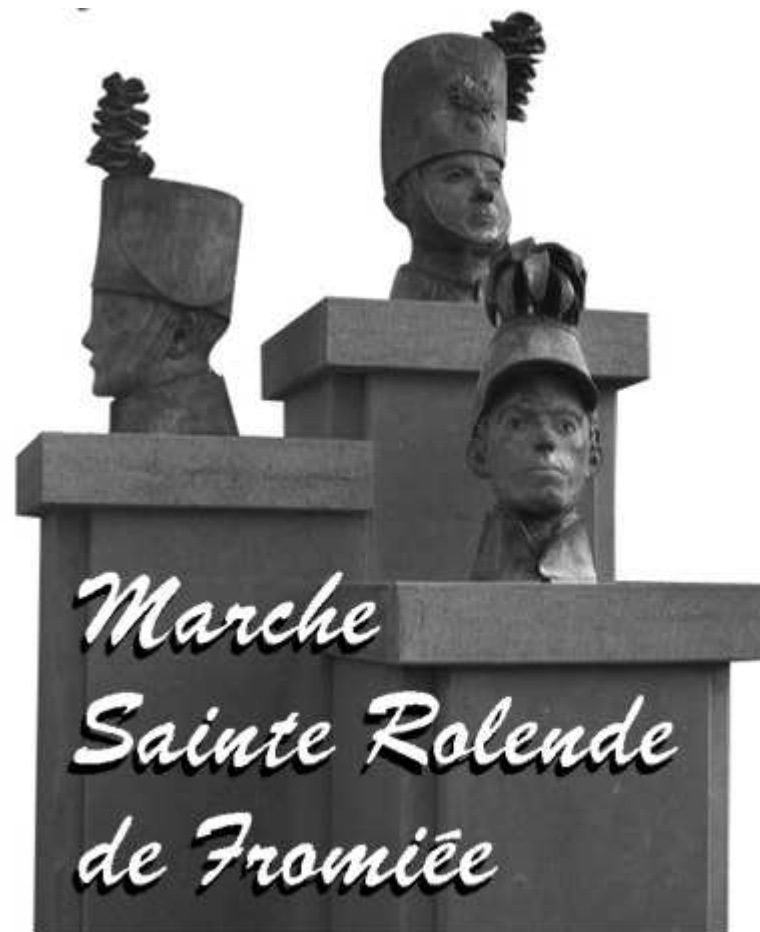


Editeur responsable : Blondiaux Gérard
Rue A. Farcy
6534 Gozée

Trimestriel N°4 : Décembre 2019
Bureau de dépôt : 6280 GERPINNES

Belgique – België
P.P.
6280 GERPINNES
P501391



*Les membres du comité et du corps d'office vous
présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020*



Souper Annuel de la Marche Royale Sainte Rolende de Fromiée

Le samedi 1 février 2020 à partir de 18h30
Maison de village, rue de Biesme à Fromiée

Menu Royal

Apéritif offert par la Compagnie

Poêlée de St Jacques au saumon fumé
Sauce au beurre et citron

Velouté de potimarron et crème de gingembre

Trou normand

Filet d'agneau poêlé réduction d'échalote à l'Orval

Assortiment de fromages

Coulis de fruits rouges, tuile aux amandes
Et parfait glacé à la vanille

Petit Noir

Pour les enfants – de 12 ans

Un menu spaghetti bolognaise pour 8€

Le souper est l'occasion de nous retrouver chaleureusement entre deux Pentecôte. Nous comptons sur nos fidèles sympathisants gastronomes, pour faire écho de la bonne humeur et sympathique ambiance qui règnent généralement au cours de cette soirée.

Le premier plat sera « envoyé » à 20h précises.

Comme les années précédentes, c'est le traiteur « Vincent » qui nous concoctera un somptueux repas.

ATTENTION : Le nombre de places est limité à 140 personnes.

La participation aux frais est de **33 €** par adulte et **8 €** par enfant âgé – de 12 ans.

Les inscriptions seront prises en compte aux conditions suivantes :

1. S'inscrire auprès de Jean-Pierre BOLLE au N° **0499/98.40.62**, rue Alfred Mengeot, 13 à 6280 GERPINNES afin de s'assurer qu'il reste des places disponibles.

En cas d'absence, laissez vos coordonnées (N° de contact) sur le répondeur.

2. Après réservation, verser la somme totale au compte **BE65 0011 7324 4096** avant le **14-01-2020** au plus tard. Seule, la réception du paiement vaut réservation.

Tout paiement versé sans réservation préalable, sera automatiquement retourné.



DIVERS

1. Assemblée générale

Le **14 janvier 2020 à 20h00** à la maison de village de Fromiée.

Obligatoire pour les membres du comité et du corps d'office, accessible à **tous** les marcheurs.

Ordre du jour :

- Composition du comité – Election d'un nouveau membre.
- Election de deux majors.
- Préparation du souper du 01-02-2020.
- Divers.

2. Photos

Si vous désirez faire paraître d'anciennes photos dans nos prochains périodiques, envoyez les chez Caroline Cools à 6280 Fromiée rue de Biesme 10, avec un maximum d'informations. Elles vous seront restituées rapidement.



3. Naissances

- **Sacha**, fils de Marylène et Frédéric Van de Vijver, fife de notre compagnie, né le 8 juillet 2019 à 8h57. A sa naissance, Sacha pesait 2,310kg et mesurait 47 cm.



- **Emile**, fils de Valérie et Quentin Barbier, grenadier de notre compagnie, né le 28 septembre 2019.
- **Eléanore**, fille de Flore Laurent et Jérôme Jaumain, voltigeur de notre compagnie, née le 10 octobre 2019 à 17h19. A sa naissance, Eléanore pesait 3,140kg et mesurait 49 cm.



- **Charly**, fils de Delphine et Sébastien Joris, voltigeur de notre compagnie, né le 29 novembre 2019. A sa naissance, Charly pesait 3,106kg et mesurait 48 cm.

Nous félicitons les parents pour ces heureux événements et leur souhaitons beaucoup de bonheur. Bienvenue à Sacha, Eléanore, Emile et Charly au sein de notre grande famille de marcheurs.

4. Rappel

Le comité souhaite être tenu informé en temps réel des évènements importants dans la vie des marcheurs de notre Compagnie (Naissances, mariages, décès, ...)

Notre périodique est un moyen d'information au sein de notre grande famille de marcheurs.

Les personnes désireuses de transmettre des informations, peuvent contacter le secrétaire de la Compagnie à savoir Jean-Pierre JORIS, rue de Châtelet, 101 à 6280 GERPINNES ou prendre contact au N° **0495/55.75.51** ou transmettre un mail à

jeanpierre.joris@gmail.com

5. Entretien des monuments

Le dimanche 10 novembre à 10h, une poignée de bénévoles s'est donné rendez-vous sur le site de nos deux monuments pour leur entretien.

Comme tout travail mérite pitance et grâce aux mêmes généreux sponsors que l'année dernière, un dîner champêtre était organisé pour remercier nos courageux.

Au menu, baguettes, saucisses accompagnées d'un bon vin.

Les baguettes étaient offertes par la boulangerie Karl Jacques, les saucisses par la boucherie « Le Limousin » et le vin par Thierry Seys de Joncret et sapeur de notre compagnie.

Nous remercions chaleureusement ces trois commerçants.

Rendez-vous en mars/avril pour la coupe printanière.

6. Comité de la Marche

Une place reste disponible au sein de notre comité.

Nous lançons un appel urgent à toute personne intéressée à investir une partie de son temps dans la gestion de notre groupement et l'organisation de ses festivités.

Nous vous invitons à consulter nos statuts et envoyer votre candidature avant le 14 janvier 2020 chez Jean-Pierre JORIS, rue de Châtelet, 101 à 6280 GERPINNES ou transmettre un mail à jeanpierre.joris@gmail.com



7. Abonnements au bulletin trimestriel « Le marcheur de l'Entre-Sambre et Meuse »

Nous attirons votre attention sur le fait que les abonnements au bulletin trimestriel doivent être pris auprès d'un membre du comité et non pas directement via l'association des marches.

Actuellement, bon nombre d'entre vous souscrivent un abonnement sur simple sollicitation de l'association. Vous devez savoir que la compagnie est directement intéressée financièrement par le nombre d'abonnements qu'elle souscrit à cette revue. A l'avenir, le comité s'engage à faire suivre au plus tôt le renouvellement des abonnements.

Il vous est loisible de vous abonner en versant la somme de 9 Euros sur le compte de la marche **BE65 0011 7324 4096** en mentionnant « *Abonnement 2020* »

8. Places de Major

Il nous manque toujours deux majors pour compléter notre corps d'office.

Nous lançons un appel à candidature à toutes les personnes intéressées et nous les invitons à prendre connaissance de nos statuts.

Nous procéderons à un vote parmi les candidats lors de l'AG de janvier prochain.

9. Chapelles du village

Suite aux propositions de donation de plusieurs propriétaires de chapelles de notre village, le comité de la Marche a proposé à l'Administration Communale de les faire entrer dans le domaine public.

Dans ce cadre, il a été convenu que la rénovation et l'entretien de ces chapelles incombent à la Marche Royale Sainte-Rolende de Fromiée.

Notre projet pour 2020(-2021) est de remettre en valeur ce patrimoine religieux.

Le moment venu, le comité fera appel aux différents corps de métier marcheurs de notre Compagnie afin d'effectuer une partie de ces rénovations.

Un état des lieux a déjà été fait, les travaux sont conséquents pour certaines d'entre elles.

Déjà merci pour votre bonne volonté et votre implication dans ce nouveau projet commun.